CONTRAT D'ACHAT pour la vente d'une machine d'occasion

1. VENDEUR

☐ Privé ☐ Opérateur économique indépendant

Société

Téléphone

Vendeur

Nom et numéro de rue

Code postal

Ville

Numéro d'identification (Facultatif)

Autorité émettrice (Facultatif)

Date de naissance (Facultatif)

2. ACHETEUR

☐ Privé ☐ Opérateur économique indépendant

Société

Téléphone

Acheteur

Nom et numéro de rue

Code postal

Ville

Numéro d'identification (Facultatif)

Autorité émettrice (Facultatif)

Date de naissance (Facultatif)

3. MACHINES (Veuillez remplir si disponible)

Type de machine	Fabricant, Marque
Type, Description du modèle	Numéro de série ou Numéro du véhicule
Année de construction ou Inscription initiale	Heures de service ou Kilomètres

4. PRIX D'ACHAT

Prix d'achat net €	Taxe sur vente %	Prix d'achat total €

Prix total en lettres

Numéro fiscal, Numéro d'identification de la taxe sur vente	Numéro de facture

5. RESPONSABILITÉ POUR LES DÉFAUTS MATÉRIELS ET GARANTIE

La machine est vendue sous condition d'exclusion de responsabilité pour les défauts. Cette exclusion ne s'applique pas aux réclamations concernant des dommages dus à des défauts matériels qui découleraient d'actes de négligence grave ou de manquements délibérés de la part du vendeur ou de l'un quelconque des agents de celui-ci à leurs obligations, ni en cas de blessures physiques ou de décès. Si le vendeur est un entrepreneur commercial indépendant et si l'acheteur est une personne physique privée, la période de garantie est d'un an. Toute réclamation préexistante à l'encontre de tiers découlant d'une responsabilité pour des défauts matériels sera attribuée à l'acheteur.

6. I. DÉTAILS FOURNIS PAR LE VENDEUR

1. Le vendeur garantit :
1.1. que l'intégralité de la machine, de son matériel et de ses accessoires est sous sa propriété ;
1.2. que la machine est accompagnée du matériel et/ou des accessoires complémentaires suivants :

2. Le vendeur déclare que pendant la période où la machine était sa propriété

☐ a seulement les dommages suivants ou dommages liés à un accident (numéro, type et ampleur) :

7. II. DÉCLARATIONS DE L'ACHETEUR

1. L'acheteur reconnaît que la machine demeure la propriété du vendeur jusqu'au règlement complet du prix d'achat.

8. III. ACCORDS SPÉCIAUX

Les accords spéciaux suivants ont été conclus :

Ville, Date

Signature du vendeur

Ville, Date

Signature de l'acheteur

9. L'ACHETEUR ACCUSE RECEPTION

☐ a reçu la machine

Lieu, date, heure

Signature de l'acheteur

10. LE VENDEUR ACCUSE RECEPTION

☐ a reçu le prix d'achat

☐ Un acompte à hauteur de €

Lieu, date, heure

Signature du vendeur

11. NOTE CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ

Werktuigen n'est pas responsable de l'exhaustivité et de l'exactitude du modèle de contrat de vente, de l'inexactitude ou de l'application erronée de la loi et ne fournit aucune compensation pour les droits non satisfaits qui peuvent découler de l'achat. Tous les droits de responsabilité se rapportant à des dommages matériels ou immatériels, causés par l'utilisation ou la non-utilisation des informations présentées ou par l'utilisation d'indications erronées ou complètes, sont en principe exclus, tant qu'il n'est pas prouvé que Werktuigen.pl a commis une faute intentionnelle ou une négligence grave. **Le présent contrat d'achat est régi par le droit allemand.**